



---

# Le programme EMDI

## 1. Quels enjeux ?

Les enjeux stratégiques sont forts, tout comme le besoin de coopération, mais le niveau de coopération ne l'est pas autant. C'est une des faiblesses marquées à combler dans cette partie de l'Europe du Nord-Ouest. L'espace maritime que constitue la zone transmanche est transfrontalier. Ce transfrontalier maritime a des caractéristiques propres, différentes du transfrontalier terrestre.

Pendant plusieurs années cette différence a conduit à une non prise en compte des régions de cette zone dans les programmes transfrontaliers européens. Il a fallu quelques initiatives pionnières de régions et de nombreuses discussions pour commencer à intégrer l'espace Manche dans les programmes transfrontaliers. Il y a encore du chemin à parcourir pour que le transfrontalier maritime soit pris en compte et que tous les acteurs prennent conscience de l'avancée que représenteraient des coopérations. Alors que le transfrontalier maritime constitue à la fois un enjeu de développement global, de développement durable, de gestion du patrimoine et de l'environnement pour l'ensemble de l'Europe, ainsi qu'un enjeu du même ordre pour les régions riveraines de la mer de la Manche, les actions transfrontalières ne sont pas encore développées à la hauteur de ces défis.

À l'échelle des collectivités, des coopérations ont été lancées au cours des années 1990.

- En 1996, les régions françaises et comtés anglais se sont engagés à développer une région [Arc Manche](http://www.arcmanche.com/) (<http://www.arcmanche.com/>) en Europe. Le Kent et le Nord-Pas-de-Calais avaient initié des coopérations qui ont abouti à l'Euro-région. Des villes ont tenté des opérations dépassant les traditionnels jumelages, des universités avaient construit un GEIE.

L'absence de prise en considération du maritime dans les programmes Interreg a été un frein ; les premières coopérations entre Kent et Nord-Pas-de-Calais étaient dérogatoires, puis dans la génération de programmes suivants, l'extension des zones éligibles, jusqu'à la Seine-maritime et à l'East Sussex a permis de démontrer, au travers de nombreux projets menés, la pertinence de cette coopération maritime.



## 2. Quels objectifs ?

C'est sur la base de ce constat que l'Arc Manche a été relancé en mars 2003. Si, dix ans auparavant, la conception d'une collaboration entre les deux rives de la Manche était limitée, elle est désormais plus répandue. Néanmoins, elle s'arrête encore à des franges trop restreintes. En effet, il s'avère que les lignes stratégiques principales de l'espace commun et la connaissance des dynamiques de ce territoire (que l'[atlas Transmanche](http://atlas-transmanche.certic.unicaen.fr/) (<http://atlas-transmanche.certic.unicaen.fr/>) dénomme The Pond, la petite mer intérieure franco-britannique) ne sont pas toutes identifiées et partagées. Ainsi, l'intérêt pour la coopération s'est développé, notamment avec l'aide des programmes européens, mais le passage à des coopérations concrètes reste encore relativement limité.

Le contraste dès lors apparaît fortement entre d'une part le [poids démographique et économique de ces régions](#) ([../espace2.html#pop](#)) (13 % de la population, 16 % du PIB de l'Union), la sphère d'influence des deux grandes métropoles Londres et Paris en même temps que des espaces très identifiés avec leurs propres dynamiques (les comtés du Sud-Est et du Sud-Ouest de l'Angleterre, les régions du Nord et du Nord-Ouest de la France), et d'autre part le faible degré de travail en commun et de coopération, en particulier pour les régions et comtés non éligibles au programme Interreg de coopération transfrontalière. La réduction de cet écart demeure un enjeu majeur général pour la cohésion, le développement et la qualité du développement de cette partie de l'Europe du Nord-Ouest.

Le projet EMDI apporte une contribution plus globale à l'ensemble de la zone Europe Nord-Ouest sur trois niveaux au moins :

- En fournissant une connaissance plus fouillée des dynamiques de l'espace Manche, et de ses dimensions stratégiques dans une période où les échanges entre l'Europe et le monde passeront nécessairement par cette porte maritime, alors même que l'élargissement de l'Europe déplace des préoccupations vers l'intérieur du continent.
- En testant sur une partie de la zone, des pratiques via les TIC de partage d'information, de zones de travail communes virtuelles, etc.
- En construisant des actions communes entre partenaires.

Il y a dans le projet une dimension de test, sur plusieurs points, qui pourrait ensuite être plus largement étendue et contribuer aux travaux sur la vision spatiale de l'Europe du Nord-Ouest.

Au final, ce projet devrait répondre au besoin d'un développement plus équilibré et plus durable au sein de l'ENO et contribuer ainsi à l'objectif général du SDEC grâce à la mise en place d'une coopération stratégique et thématique entre les régions maritimes de toute la Manche.